

## Étude économique de la République tchèque, 2006

Quelles perspectives  
de croissance ?

Quels progrès  
en matière de  
soutenabilité  
budgétaire ?

Comment  
se distinguent  
les propositions  
de réforme des  
retraites ?

Comment obtenir  
l'adhésion des  
collectivités locales  
à la réforme de la  
dépense publique ?

Réforme du  
marché du travail :  
quels progrès ?

Quelles réformes des  
politiques d'emploi  
et d'éducation ?

Quels progrès pour  
l'environnement  
des affaires et  
la politique de  
l'innovation ?

Pour plus  
d'informations

Références

Où nous contacter ?

**L'Observateur** ocde

### Résumé

La performance économique de la République tchèque sur le plan de la croissance s'est améliorée et n'a aujourd'hui rien à envier à celle des autres pays de la région en phase de rattrapage. Le bas niveau de l'inflation et des taux d'intérêt qui prévaut depuis un certain temps est l'un des atouts de l'économie. Les autorités sont bien préparées pour faire face aux défis monétaires de l'adhésion à la zone euro, visée pour 2010. Malgré tout, le prochain gouvernement aura à surmonter de sérieuses difficultés pour parvenir à la viabilité budgétaire. Il devra aussi aller de l'avant dans l'amélioration du marché du travail et de l'environnement des entreprises.

Les déficits ont été faibles récemment – ce qui est encourageant – mais grâce à des plus-values de recettes inattendues et à des reports de dépenses, et pas grâce à des coupes budgétaires. **Il sera impossible d'endiguer le déficit et la dette à long terme sans une vaste réforme des dépenses et des budgets publics**, en particulier parce qu'il faudra tirer parti des possibilités de cofinancement avec l'UE et que le vieillissement de la population alourdira les dépenses :

- Pour remédier aux pressions sur les dépenses liées au vieillissement, les principes largement acceptés qui ressortent des cinq propositions de réforme des retraites formulées en 2005 représentent une bonne base pour la décision finale concernant une réforme qui devrait être très prioritaire pour le prochain gouvernement, tout comme celle, qui tarde à venir, du système de santé.
- L'un des principaux problèmes tient aux dépenses des régions et des communes. Il faut faire en sorte que les très petites communes, par ailleurs nombreuses, se montrent plus efficaces. Il faudrait aussi développer l'évaluation comparative des services fournis, en termes de coût et de résultat. Pour ces raisons, auxquelles il faut ajouter la nécessité d'une réforme structurelle pour certains postes de dépenses, la prudence s'impose si l'on veut accorder aux administrations infranationales plus de souplesse pour leurs recettes.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la République tchèque pour 2006. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

**Sur le marché du travail, on constate un chômage de longue durée persistant**

et un freinage général de l'emploi du fait d'un coin fiscal très marqué qu'il est difficile d'atténuer. Des progrès ont été accomplis grâce aux initiatives judicieuses qui ont été prises pour motiver les demandeurs d'emploi et améliorer l'indemnisation de la maladie, mais la réforme du code du travail s'est révélée plus limitée et il faut améliorer l'accès à l'enseignement supérieur. Un examen approfondi de l'enseignement secondaire et supérieur montre que de nouvelles mesures sont nécessaires pour faire face à une demande de diplômés de l'université qui s'accroît rapidement.

- La meilleure façon de résoudre les difficultés des universités publiques du fait de l'augmentation de leurs effectifs serait de mettre en place des droits de scolarité, se doublant de prêts étudiants aidés par les pouvoirs publics.
- Il faut davantage concevoir l'enseignement secondaire dans l'optique de l'enseignement supérieur, en ouvrant davantage les cursus qui offrent la possibilité d'entrer à l'université. De plus, il faudrait mettre fin progressivement à l'aiguillage précoce d'une minorité d'élèves vers les établissements d'élite à financement public.

**L'environnement des entreprises s'améliore actuellement** grâce à une nouvelle réglementation de la faillite et à l'effort constant d'allègement des formalités administratives et de lutte contre la corruption, mais il faudra rester très attentif. Une évaluation approfondie de la politique d'innovation révèle de louables intentions, mais il reste encore beaucoup à faire :

- Il faudrait clarifier les compétences et mettre de l'ordre dans les modalités de financement de la politique de l'innovation, tout particulièrement en diminuant le grand nombre de lignes budgétaires consacrées au soutien à la R-D.
- Il serait souhaitable d'examiner soigneusement les incitations fiscales à la R-D qui ont été récemment introduites et les mesures envisagées pour en accorder de nouvelles, car il n'est pas certain, au vu de l'expérience internationale, que cette politique ait un bon rapport coût efficacité. ■

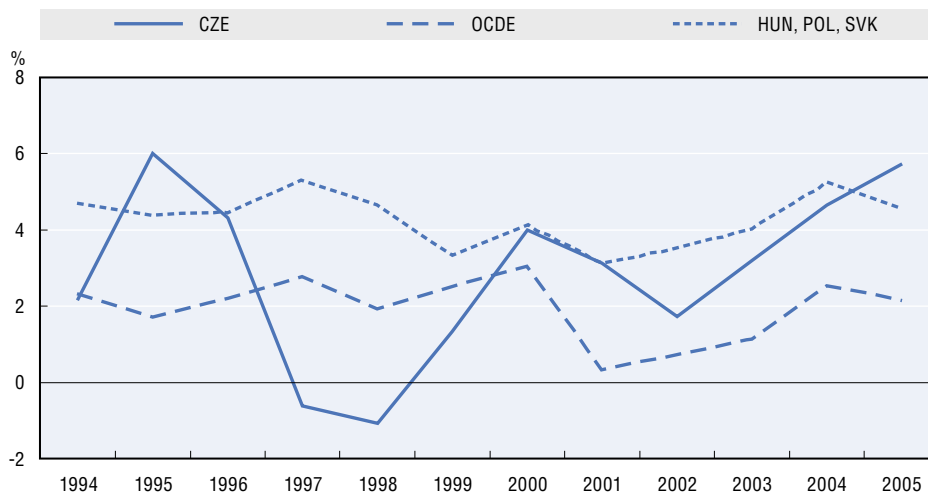
## Quelles perspectives de croissance ?

Entre 2002 et 2005, la croissance annuelle du PIB par habitant est passée d'un peu moins de 2 % à 6 %, rythme supérieur à la moyenne pour les autres pays de l'OCDE d'Europe orientale. Les réformes antérieures et l'adhésion à l'Union européenne contribuent à l'expansion des activités manufacturières exportatrices, à la faveur des investissements directs étrangers. La balance commerciale est maintenant positive. Malgré tout, un certain chemin reste à parcourir pour rattraper les économies plus avancées et une réforme continue sera nécessaire pour préserver les résultats obtenus. L'entrée dans la zone euro, visée pour 2010, pourrait donner une impulsion supplémentaire à la croissance. De plus, le gouvernement actuel a rendu public un plan de réforme, la *Stratégie économique pour la croissance*. Cette stratégie contient un large éventail de propositions détaillées qui, pour un grand nombre, reflètent les recommandations actuelles et passées de l'OCDE et devraient servir de catalyseur. C'est dans le domaine de la politique budgétaire que les principales mesures devront être prises ; il est très important que le prochain gouvernement s'attaque à ce qui représente un véritable défi : ramener les déficits sur une trajectoire viable en réformant les dépenses publiques. Il faudra aussi œuvrer à l'amélioration du marché du travail, notamment du point de vue des qualifications, et à la mise en place d'un environnement plus propice aux entreprises.

Une inflation faible et stable accompagne depuis plusieurs années la convergence en termes réels du PIB par habitant. Au début des années 2000, la hausse de l'indice des prix à la consommation n'atteignait pas en fait la limite inférieure de la fourchette retenue par la banque centrale pour son régime de ciblage de l'inflation. Depuis lors, elle s'est accélérée et se situait au début de 2006 dans la fourchette de 3 +/- 1 %. Le niveau des taux d'intérêt est corrélativement bas et similaire à celui observé dans la zone euro. Malgré ces paramètres favorables, des risques se présentent pour le respect des critères d'inflation et de taux de change qui régissent l'entrée dans la zone euro. Pour les atténuer et pour remédier aux autres risques liés à l'adhésion à la zone euro, un mécanisme annuel spécial d'évaluation de la préparation de l'économie à l'adoption de l'euro a été mis en place. Cette évaluation ne prend pas uniquement en compte les conditions qui ont trait aux critères de Maastricht ; elle s'attache également à l'alignement de l'économie

### Graphique 1.

#### TAUX DE CROISSANCE DU PIB PAR HABITANT<sup>1</sup>



1. La croissance en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie est une moyenne simple et celle de l'OCDE en 2005 est une estimation.

Source : OCDE – Base de données des Comptes nationaux annuelle et trimestrielles.

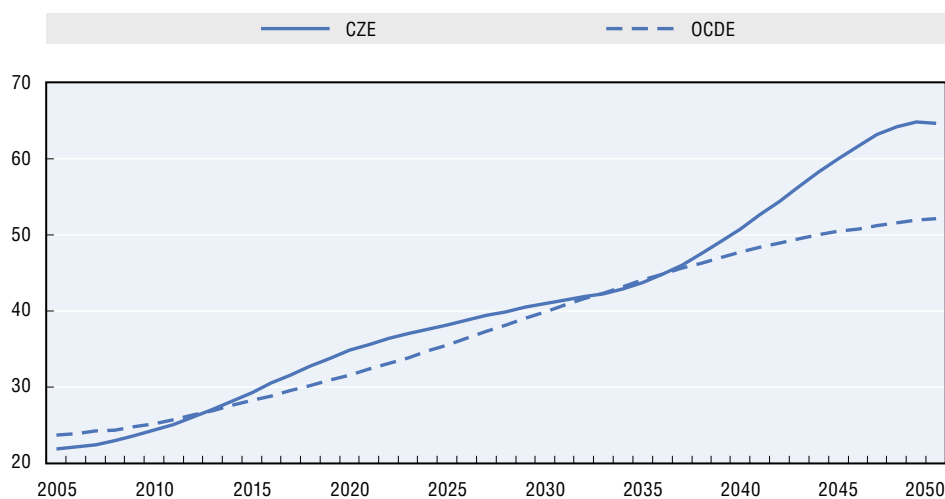
tchèque sur celle de la zone euro et à la flexibilité des marchés intérieurs. Ce mécanisme et le régime de ciblage de l'inflation établissent un cadre adéquat pour l'entrée dans la zone euro et ne nécessitent aucune réforme majeure. ■

### Quels progrès en matière de soutenabilité budgétaire ?

On estime actuellement le déficit des administrations publiques pour 2005 à 2.6 % du PIB sur la base des engagements, après 2.9 % en 2004. Ces résultats sont en nette amélioration par rapport aux années précédentes, même si l'on tient compte des facteurs spéciaux qui ont joué dans la comptabilité d'engagements. Mais ils tiennent en partie à une forte progression persistante des recettes. De plus, les dépenses n'ont pas atteint le niveau prévu dans le budget parce que des crédits ont été affectés à des fonds de réserve. On ne constate toutefois aucun signe de baisse des dépenses publiques en pourcentage du PIB. Par ailleurs, le budget 2006 témoigne d'un relâchement de la discipline dans plusieurs secteurs des dépenses ; en particulier, les plafonds de dépenses fixés dans le cadre à moyen terme ont été relevés en prévision d'une hausse structurelle des recettes. On peut se demander si cette mesure est bien justifiée. Il faudrait introduire dans le cadre à moyen terme de nouvelles règles en cas de plus-values de recettes ou de dépenses. Au cours des prochaines années, l'enjeu essentiel sera de créer des possibilités budgétaires pour les cofinancements avec l'UE, dont les crédits affectés à cette fin, souvent importants pour le développement des infrastructures, augmenteront fortement avec le budget 2007-2013. Pour tirer pleinement parti des financements de l'UE, les cofinancements nécessaires passeront d'environ ¼ pour cent du PIB actuellement à quelque ¾ pour cent. Pour que ces investissements et les autres investissements en infrastructures puissent se faire, une plus stricte maîtrise des dépenses s'impose d'autant plus ailleurs, de façon à ne pas compromettre une solide action d'équilibrage du budget, indispensable pour faire face aux pressions que le vieillissement exercera sur les dépenses et qui devraient s'accroître. En définitive, il sera impossible d'améliorer les résultats budgétaires durant la période précédant l'entrée dans la zone euro, et au-delà, sans dégager des économies permanentes au moyen d'une réforme des dépenses publiques ; des procédures budgétaires plus efficaces seraient également utiles. ■

#### Graphique 2.

#### RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES PERSONNES ÂGÉES<sup>1</sup>



1. Le rapport de dépendance économique des personnes âgées est calculé comme 100 (population 65+)/ (population 20-64).

Source : Estimations du Secrétariat basées sur Nations unies – Perspectives de la population mondiale 1950-2050 (La révision du 2002).

## Comment se distinguent les propositions de réforme des retraites ?

Il faut se féliciter des efforts déployés pour créer un consensus autour de la réforme des retraites. Cinq propositions (émanant chacune d'un des grands partis politiques) ont été élaborées en 2005 par un groupe de travail *ad hoc* ; cette procédure a beaucoup contribué à ce que les propositions soient détaillées d'une façon comparable. La transparence de cette démarche est extrêmement louable pour un enjeu aussi fondamental pour l'ensemble de la société qu'une réforme des retraites. *Ces propositions couvrent un large éventail de solutions et il faudrait qu'elles servent de base pour la décision finale concernant la réforme des retraites, qui devrait être l'une des grandes priorités du prochain gouvernement.* L'une des propositions consiste à mettre en place un système de comptes virtuels, la deuxième conserve les retraites par répartition, mais en dissocie un régime à cotisations définies, la troisième comporte uniquement des modifications paramétriques du système actuel de répartition et la quatrième vise à instaurer une pension de retraite uniforme ; la cinquième proposition est similaire à la troisième, mais l'élément à cotisations définies est ajouté au système de répartition au lieu d'en être dissocié.

*On pourrait améliorer certains aspects des propositions de réforme sans compromettre leurs grands axes.* Sur le plan de la stabilité financière, en particulier, elles pourraient être renforcées grâce à une procédure automatique (et pas discrétionnaire) d'ajustement des pensions servies.

Mais d'autres aspects de ces propositions sont inhérents à la façon dont elles sont conçues, surtout quant au lien entre le revenu d'activité et la pension de retraite et quant au rôle des régimes publics. La proposition d'adjonction d'un régime à cotisations définies et celle qui concerne les comptes virtuels mettent le plus l'accent sur le lien entre le revenu d'activité et la pension de retraite en assurant un taux élevé de remplacement à tous les niveaux de revenu d'activité. Ce qui est déterminant lorsqu'il s'agit de se prononcer sur l'étroitesse de ce lien, c'est le degré auquel l'État doit imposer aux individus d'épargner pour leur retraite parce qu'ils raisonnent à courte vue et, si on les laissait à eux-mêmes, ne se constitueraient pas une retraite suffisante. Les partisans d'un lien plus étroit entre la pension de retraite et le revenu d'activité font également valoir que cela incite davantage à travailler et à cotiser pour l'épargne retraite (parce que les cotisations sont moins considérées comme un impôt implicite). Mais il faut mettre en balance ces avantages et le fait que, telles qu'elles sont conçues, ces propositions se traduisent par des taux de cotisation élevés et une large couverture publique, sans régler totalement le problème du filet de sécurité social.

La fiscalité des régimes de retraite et la question des prestations sociales ne relevaient pas du mandat du groupe de travail de 2005. Il faut néanmoins prendre en compte ces aspects, en particulier sous l'angle des subventions et des déductions fiscales pour les cotisations volontaires aux régimes privés d'assurance retraite, qui ne créent actuellement guère d'épargne. *Les réformes ne doivent pas négliger les observations internationales de plus en plus nombreuses qui montrent que les incitations fiscales sont souvent coûteuses et inefficaces lorsqu'il s'agit de créer une épargne supplémentaire.*

Les ministres successifs ont élaboré des plans en vue d'une grande réforme dans le secteur de la santé, mais aucun de ces plans n'a été mis en oeuvre. En conséquence, on n'a guère progressé dans le sens des propositions formulées dans les *Études* précédentes de l'OCDE. Les économies générales dans les dépenses publiques ont été également limitées ; en particulier, le mouvement de réduction des effectifs dans les ministères s'est interrompu.

Le système budgétaire s'est quelque peu amélioré. Diverses mesures se mettent en place pour renforcer la responsabilité, et les comptes hors budget sont maintenant moins nombreux. Les nouvelles règles ménageant aux ministères plus de latitude pour les reports de dépenses ont réduit les dépenses inutiles, mais se révèlent problématiques du point de vue de la maîtrise globale des dépenses. *Il faudrait les modifier de manière à en tirer le meilleur parti, surtout pour les dépenses d'équipement et les programmes de l'UE, tout en faisant en sorte que le ministère des Finances conserve les pouvoirs nécessaires de contrôle : une solution pourrait être de subordonner les reports aux progrès accomplis dans la budgétisation axée sur les résultats.* L'utilisation des partenariats public/privé pour alléger les finances publiques reste limitée, bien qu'une loi actuellement soumise au parlement vise à élargir cette formule à l'avenir. *Ces partenariats peuvent être utiles pour le financement, mais ils exigent un savoir-faire et doivent être soigneusement conçus pour éviter des passifs à long terme qui ne sont pas jugés souhaitables.* ■

### Comment obtenir l'adhésion des collectivités locales à la réforme de la dépense publique ?

La réforme des dépenses publiques, pour qu'elle soit couronnée de succès, nécessite une action concertée des ministères et autres organismes centraux, mais aussi des régions et des communes. Il faut agir dans trois domaines pour améliorer l'efficacité des administrations infranationales : les économies d'échelle, les formules de financement et la responsabilité.

- Il y a plus de 6 200 communes en République tchèque et les observations internationales concernant l'échelle minimale d'efficacité pour les collectivités locales donnent à penser qu'un grand nombre de ces communes sont trop petites du point de vue économique. Il faut donc tirer pleinement parti des possibilités qui s'offrent de dégager davantage d'économies d'échelle. *Une solution consiste à renforcer l'incitation financière au regroupement en rendant moins avantageuse la clé de répartition de l'impôt, en accordant une compensation exceptionnelle couvrant les frais de fusion et en éliminant dans l'attribution des subventions les éléments qui favorisent les petites communes. Il faudrait aussi s'efforcer de développer la coopération pour la fourniture des services.* Sur ce point, une proposition de modification de la répartition de l'impôt au profit des communes signant des accords complets de coopération paraît prometteuse. On pourrait aussi rationaliser les réseaux d'organismes fournissant des services centraux.
- *En ce qui concerne le financement des administrations infranationales, il faudrait surtout s'efforcer d'introduire plus de souplesse, en particulier en abandonnant les subventions pré affectées au profit de dotations forfaitaires ou d'une plus forte quote-part de l'impôt.* Mais la prudence s'impose, parce que certains postes de dépenses sont sur le point de subir une réforme d'ensemble et l'influence que l'administration centrale exerce via les subventions pré affectées peut jouer un grand rôle dans la réussite de cette réforme. En outre, les indicateurs de coût et de résultat ne sont pas encore largement utilisés, de sorte que les instruments permettant à la population locale de surveiller l'utilisation des recettes ne sont pas encore totalement en place. Néanmoins, une plus grande latitude des régions et des communes dans le domaine des ressources fiscales propres se justifierait, par exemple en assouplissant les restrictions législatives pour l'impôt immobilier.
- *Pour ce qui est du système budgétaire, il faut renforcer les règles d'endettement :* les sanctions sont loin d'être lourdes et la prise en compte des remboursements de prêts dans l'indicateur de « service de la dette » est problématique. *Il faudrait également améliorer la transparence, notamment en étoffant la base de données publiques sur les comptes des régions et des communes et en conférant à l'Office suprême de vérification des comptes plus de pouvoirs à l'égard des communes.*

- Sur le plan de la responsabilité, il faut davantage encourager la participation aux projets d'évaluation comparative des coûts et des résultats si l'on veut mettre en place une évaluation qui soit complète et qui couvre l'ensemble du pays. Il faudrait aussi pour les marchés publics une plus stricte surveillance et plus de transparence. Il conviendrait de généraliser l'initiative qu'a prise la ville de Prague de rendre publiques en ligne les modalités contractuelles des marchés qu'elle conclut. Dans le domaine de l'administration électronique, il faudrait réduire le coût d'installation pour l'utilisation de la signature électronique et on allégerait les charges administratives pour les entreprises en coordonnant mieux les bases de données publiques. ■

### Réforme du marché du travail : quels progrès ?

Ce sont les gains de productivité qui ont joué le plus dans le rattrapage en termes de PIB par habitant, mais une utilisation plus intensive des ressources en main-d'œuvre pourrait aussi favoriser ce rattrapage. Le marché du travail s'est bien comporté récemment, mais il subsiste plusieurs problèmes fondamentaux, notamment du côté du chômage de longue durée. La moitié environ des chômeurs ont cessé depuis au moins un an leur activité et le chômage de longue durée frappe surtout certaines régions. La création d'emplois, en particulier pour les catégories qui ont un faible lien avec le marché du travail, est entravée par le niveau élevé du coin fiscal et la rigueur de la législation protectrice de l'emploi concernant les contrats à durée indéterminée. La base de qualifications est fondamentale pour la croissance future de la productivité. Le système éducatif est performant dans certains domaines, mais de nouvelles réformes sont nécessaires pour faire face à la forte augmentation de la demande dans l'enseignement supérieur. Le taux d'achèvement du secondaire est traditionnellement élevé, mais si l'on considère l'ensemble de sa population active, la République tchèque a l'un des pourcentages les plus faibles de diplômés de l'enseignement supérieur dans la zone de l'OCDE. Toutefois, cette situation évolue car le taux de scolarisation dans le supérieur augmente rapidement. Bien que les cohortes de jeunes soient moins nombreuses, la demande totale dans l'enseignement supérieur devrait encore s'accroître un certain temps.

Pour mieux tirer parti des ressources en main-d'œuvre, il faut tout un ensemble de mesures qui accroissent à la fois l'offre et la demande en améliorant les incitations et en favorisant une plus grande souplesse sur le marché du travail.

- Des mesures ont été prises pour faire en sorte que le système de protection sociale soit davantage axé sur le travail. En particulier, une nouvelle prime sera mise en place à compter de janvier 2007 pour la recherche d'un emploi, les prestations liées à l'exercice d'une activité ont été renforcées et l'indemnisation en cas de maladie a été améliorée. De plus, on est finalement parvenu à un accord sur un calendrier de suppression du contrôle des loyers des logements, ce qui devrait favoriser la mobilité des travailleurs.
- Des progrès vers plus de souplesse dans la législation du travail et dans la détermination des salaires ont été accomplis. Le nouveau code du travail, s'il est adopté, se traduira par une plus large liberté contractuelle grâce à la modernisation de la réglementation. En particulier, les dispositions concernant les comptes temps devraient contribuer à plus de flexibilité. Mais il faut encore des règles moins strictes de licenciement pour les salariés sur contrat à durée indéterminée.

- En ce qui concerne la fixation des rémunérations, de fortes augmentations du salaire minimum ont été accordées au premier semestre de cette année, marquant la poursuite d'une tendance à la hausse qui remonte à la fin des années 90 et qui a déjà été nocive pour la compétitivité internationale et la création d'emplois. *La réduction du coin fiscal sur le travail doit rester l'une des grandes priorités, car le niveau élevé de ce coin fiscal pèse sur l'emploi dans l'ensemble du marché du travail. Mais les moyens qui peuvent être consacrés à cette action sont limités, car il faut assainir les finances publiques et d'autres mesures sont également prioritaires du côté de la réduction des dépenses et des recettes. Pour atténuer le coin fiscal, il faudra donc peut-être essentiellement alléger les coûts de main-d'œuvre non salariaux pour les basses rémunérations. ■*

### Quelles réformes des politiques d'emploi et d'éducation ?

Vu l'expansion rapide de l'enseignement supérieur, il faut dégager plus de ressources et améliorer les mécanismes d'incitation, aussi bien pour les étudiants que pour les établissements d'enseignement. Les universités ont quelque peu réagi au nouvel environnement, notamment en créant de nouvelles filières professionnelles d'une durée de trois ans. *L'introduction, dans les universités publiques, de droits de scolarité reflétant au moins partiellement le coût des cours permettra aux étudiants de prendre de meilleures décisions et aux universités de réagir plus rapidement à l'évolution de la demande. Si des droits de scolarité sont mis en place, il faudrait les doubler de prêts étudiants subventionnés dont le remboursement serait fonction du revenu après obtention du diplôme. Cette diversification des financements dans l'enseignement supérieur aiderait également les universités à faire face à une nouvelle hausse du nombre d'étudiants. Toute augmentation des financements devra être subordonnée à un contrôle de qualité et à une évaluation des résultats.*

Les établissements secondaires jouissent d'une bonne réputation et d'une tradition institutionnelle bien établie. Néanmoins, il faut modifier les objectifs du système et le rendre plus flexible de façon qu'il puisse mieux répondre aux nouveaux besoins de qualifications qui se font jour sur le marché du travail.

- Dans l'enseignement secondaire, on met en place progressivement dans certaines disciplines des examens terminaux qui sont communs à l'ensemble du pays, ce qui se traduit par une réduction salubre du nombre de ces examens. Avec le nouveau système, les résultats des examens seront plus utiles pour le futur employeur. En outre, les nouveaux examens devraient jouer un plus grand rôle pour l'entrée à l'université, car il ne faudra plus aussi souvent réussir un examen spécial qui, non seulement alourdit la procédure d'admission, mais accentue aussi la ségrégation sociale dans l'enseignement supérieur. *Cela étant, puisqu'on s'en remettra moins à des examens spéciaux d'entrée, les universités devront se concerter plus étroitement pour que l'examen de fin d'enseignement secondaire permette d'évaluer correctement les futurs étudiants.*
- Il faut élargir l'accès aux cursus généraux du secondaire qui ouvrent la possibilité d'admission dans l'enseignement supérieur. *Une solution consisterait à multiplier ces cursus dans les établissements techniques secondaires et à aligner les normes de qualité sur celles des lycées à quatre années d'études. Plus généralement, on pourrait élargir les choix si, dans le deuxième cycle, les cursus étaient différenciés en grandes disciplines et si l'on facilitait le transfert des élèves entre établissements et au sein d'un même établissement. De plus, il faudrait mettre fin progressivement à l'affectation, dès l'âge de 11 ans, d'une minorité d'élèves à des établissements d'élite financés sur fonds publics, comme le souligne déjà le ministère de l'Éducation dans plusieurs documents stratégiques.*

- Avec les nouvelles mesures de décentralisation des compétences qui ont été prises depuis le début des années 2000, l'évaluation comparative des résultats est devenue d'autant plus importante. *Le dispositif d'évaluation introduit récemment n'est pas sans mérites, mais il faut accroître son efficacité, notamment en autorisant la publication des résultats des évaluations et en donnant au corps d'inspection plus de possibilités pour la collecte des informations. Il faudrait qu'il couvre les établissements scolaires, les types d'établissements, les régions et l'ensemble du système scolaire. Il conviendrait en particulier d'évaluer le degré de préparation des diplômés à l'emploi et à l'éducation permanente.*
- De nombreuses sources indiquent une faible motivation chez les enseignants. Une partie de la solution est de récompenser davantage les bonnes performances. *En outre, plus de formation en cours d'emploi assurerait l'adaptation des enseignants à l'évolution du système scolaire secondaire, en particulier si l'on élargit l'accès à l'enseignement général. Cela devrait aussi améliorer la satisfaction au travail.*

Il faut élargir la participation des tranches d'âge moyen et supérieur à l'éducation ; il est essentiel en particulier de mobiliser les personnes à faible niveau d'instruction et de qualification. Le système éducatif privilégie à l'excès les voies classiques d'apprentissage ; il faut ouvrir davantage l'accès à l'enseignement, notamment pour les adultes qui veulent suivre des cours du niveau secondaire ou supérieur ; il faut aussi élargir l'éventail des programmes. *Pour cela, une approche plus systématique de l'éducation permanente s'impose ; il faut créer des mécanismes de financement, une assurance qualité ainsi que des dispositifs d'information et d'orientation, tout en modifiant les modalités actuelles du cadre des qualifications.* ■

### Quels progrès pour l'environnement des affaires et la politique de l'innovation ?

Le secteur des entreprises a un rôle majeur à jouer dans le rattrapage du PIB par habitant par rapport aux autres pays de l'OCDE. Comme on l'a indiqué précédemment, l'environnement financier des entreprises est très satisfaisant : l'inflation est faible et l'emprunt peu coûteux. Mais les progrès très lents dans la réforme de la législation du travail freinent le développement des entreprises. Par ailleurs, il faut encore rationaliser les procédures administratives, remédier aux faiblesses de certains secteurs de la réglementation des activités industrielles et commerciales et lutter plus efficacement contre la corruption. Enfin, il faut veiller à ce que la fiscalité et les aides aux entreprises remplissent efficacement leurs objectifs, en particulier dans le domaine de la politique de l'innovation.

On reprochait depuis longtemps au droit tchèque de la faillite d'entraver une utilisation efficiente du capital. Après plusieurs tentatives, une nouvelle loi sur la faillite a été adoptée au début de 2006 dans le but de renforcer par différentes mesures la position des créanciers, notamment en ouvrant la possibilité d'une « réorganisation ». Il faut également se féliciter des dispositions qui visent à alléger les tâches administratives du juge, à simplifier les vérifications judiciaires et à abrégé le délai maximum autorisé pour agir devant les tribunaux. Les formulaires d'immatriculation des entreprises ont été également uniformisés. *Mais le nouveau régime de la faillite et les initiatives qui ont été prises pour alléger les formalités administratives nécessiteront sans doute des mesures de suivi ; c'est pourquoi il faut surveiller de très près leur impact.* L'allégement des charges administratives des entreprises devrait également décourager la corruption destinée à court-circuiter les procédures. La campagne contre la corruption bénéficie également d'une véritable prise de conscience des problèmes, à laquelle il faut ajouter les efforts constants déployés pour instaurer plus de transparence, comme le montre le projet de loi récent qui imposerait aux politiciens et aux fonctionnaires de plus

strictes obligations de divulgation de leurs intérêts financiers. *Mais la lutte contre la corruption est loin d'être terminée et il faut maintenir la pression grâce à de nouvelles mesures imposant une reddition de comptes plus rigoureuse, tout en réduisant encore les possibilités de corruption via une simplification des formalités administratives.*

Les dépenses de recherche-développement représentent environ 1 % du PIB en République tchèque, niveau relativement faible par rapport à la moyenne pour l'OCDE, mais légèrement supérieur à celui observé dans les autres économies européennes membres de l'OCDE. Comme dans un certain nombre d'autres pays de l'OCDE, la politique de l'innovation en République tchèque a essentiellement pour objectif d'encourager le développement de la recherche privée et de conférer un caractère plus commercial à la recherche menée dans les instituts de recherche et les universités du secteur public.

- Dans le domaine de la politique de l'innovation, il faudrait répartir plus clairement les compétences et rationaliser les modalités de financement. Il est essentiel d'exécuter les mesures prévues pour diminuer le grand nombre de lignes budgétaires consacrées à la R-D. *Il est souhaitable en outre de redéfinir les compétences de l'administration publique dans le domaine de l'innovation, de manière à orienter plus clairement la politique de l'innovation vers les recherches débouchant sur des applications commerciales ou jetant les bases d'applications commerciales potentielles.* Dans le cas de l'organisme chapeautant la R-D, le Conseil pour la recherche et le développement, on pourrait à cet effet, par exemple, élargir la représentation des entreprises. Il faut enfin régler les problèmes découlant des chevauchements de compétences entre le Conseil pour la recherche et le développement et le ministère de l'Éducation et des Sports, une coordination plus étroite étant également nécessaire entre les cinq ministères qui interviennent dans la politique de R-D.
- Dans leur majorité, les aides publiques à la R-D sont attribuées selon des critères institutionnels plutôt que dans l'optique d'un projet, l'un des principaux objectifs dans ce domaine étant de faire passer de 60-40 % environ à 40-60 % la part respective des deux types d'aide. *Il faut également modifier les critères d'évaluation appliqués pour l'attribution des subventions.* Il serait souhaitable d'accorder moins de poids aux indicateurs à vocation académique de l'ensemble de l'établissement (ou du département) de recherche et de s'attacher davantage aux caractéristiques de l'équipe qui sera chargée du projet. Il faudrait également envisager un système d'exercices périodiques d'évaluation.
- Comme dans beaucoup d'autres pays, les autorités s'efforcent de stimuler la recherche à caractère commercial grâce à des liens plus étroits entre le secteur public et le secteur privé. *Pour faire en sorte que le marché du travail des chercheurs soit plus intégré, on pourrait envisager de développer les rémunérations au résultat pour les chercheurs du secteur public.* Tout en renforçant les liens entre l'industrie et la science, ces mesures pourraient contribuer au retour de chercheurs tchèques installés à l'étranger. On pourrait également renforcer les liens entre le secteur public et le secteur privé en faisant participer davantage ce dernier à des travaux conjoints d'évaluation des activités de recherche.
- Des mesures fiscales sont également utilisées pour favoriser la R D. Une déduction de 100 % pour les dépenses de R-D a été introduite en 2005. *Des déductions de ce type sont pratiquées dans plusieurs autres pays de l'OCDE, mais leur efficacité n'est pas totalement avérée, et il faudrait s'efforcer d'évaluer leur impact tant sur le plan de l'activité de recherche que du point de vue du coût de ces mesures.* Un document officiel récent propose également la création d'un dispositif similaire à celui du Fonds hongrois pour l'innovation. Il faut s'interroger sur les avantages d'une telle solution

par rapport aux inconvénients qui découlent d'une plus grande complexité de l'environnement fiscal des entreprises et de coûts administratifs supplémentaires. Il serait en outre souhaitable que ces mesures aient une durée de validité limitée.

- L'accès au financement est l'une des principales contraintes pour les PME innovantes de la République tchèque, essentiellement parce que les projets d'investissement sont en général de trop petite dimension pour attirer les investisseurs en capital-risque. Les autorités envisagent d'y remédier en créant sous l'égide des pouvoirs publics un fonds de capital-risque. *Il faudra soigneusement planifier ce dispositif et en suivre de près l'impact de manière à ce qu'il soit correctement ciblé et efficace par rapport à son coût.* De fait, il y a sans doute des moyens moins coûteux pour faciliter l'accès des PME innovantes aux financements, par exemple en modifiant les règles de placement des organismes de retraite.
- Souvent, les innovateurs tchèques n'ont pas les compétences et les informations nécessaires pour lancer avec succès une entreprise ; des mesures s'imposent dans ce domaine. Pour remédier à ce problème, les universités pourraient développer la formation à la gestion dans les cours consacrés aux disciplines scientifiques et aux métiers de l'ingénieur, notamment en ce qui concerne le droit des brevets et les processus d'application. Il serait également utile d'améliorer l'information et les systèmes administratifs pour les droits de propriété intellectuelle. En outre, les PME innovantes tireraient avantage de la création d'un système d'information concernant les projets actuels et futurs de développement des régions et communes, de façon à être mieux au courant, par exemple, des places disponibles dans les parcs technologiques. ■

### Pour plus d'informations

Pour de plus amples informations à propos de cette Synthèse, veuillez contacter :

Philip Hemmings ; e-mail: [philip.hemmings@oecd.org](mailto:philip.hemmings@oecd.org) ; tél. : +33 1 45 24 76 69,  
ou Alessandro Goglio ; e-mail: [alessandro.goglio@oecd.org](mailto:alessandro.goglio@oecd.org) ; tél. : +33 1 45 24 75 71,  
ou [www.oecd.org/czech](http://www.oecd.org/czech).

## Références



**Études économiques :** Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : [www.oecdlibrairie.org](http://www.oecdlibrairie.org).

**Pour plus d'informations :** De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : [www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco).

**Perspectives économiques n° 78**, décembre 2005. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : [www.oecd.org/eco/Economic\\_Outlook](http://www.oecd.org/eco/Economic_Outlook).

---

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :  
[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie)

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org)

---

## Où nous contacter ?

### SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 67  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin  
Schumannstrasse 10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 288 8353  
Fax : (49-30) 288 83545  
E-mail :  
[berlin.contact@oecd.org](mailto:berlin.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

### ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE  
de Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
WASHINGTON DC 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

### JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO, D.F.  
Tél. : (00 52 55) 9138 6233  
Fax : (00 52 55) 5280 0480  
E-mail :  
[mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet :  
[www.oecdmexico.org.mx](http://www.oecdmexico.org.mx)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.